

## BOURSES D'INITIATION À LA RECHERCHE - PREMIER CYCLE 2026-2027

Le Centre NUTRISS et la Chaire en nutrition de l'Université Laval s'associent pour offrir des bourses d'initiation à la recherche!

### Objectif

Contribuer à l'accès aux études supérieures en offrant une expérience de stage en recherche aux étudiantes et étudiants de premier cycle.

### Nature du soutien financier

- Bourse de 3 300\$ octroyée dans le cadre d'un stage en recherche à l'été 2026.

Cinq bourses seront accordées (deux bourses de la Chaire en nutrition et trois bourses du Centre NUTRISS dont au moins une bourse pour chaque axe de recherche).

### Critères d'admissibilité

- Au dépôt de la demande, la personne candidate doit poursuivre un programme de 1<sup>er</sup> cycle à temps plein à l'Université Laval et être supervisée par une chercheuse ou un chercheur du Centre NUTRISS qui accorde 50% ou plus de son temps de recherche au Centre **OU** la personne candidate doit poursuivre un programme de baccalauréat en nutrition à temps plein à l'Université Laval et être supervisée par une professeure ou un professeur de l'École de nutrition;
- Le stage de recherche d'une durée de cinq semaines (35 heures par semaine) doit être effectué à l'été 2026;
- Le stage de recherche doit s'inscrire dans la [programmation scientifique](#) du Centre NUTRISS;
- La personne candidate ne peut détenir d'autres bourses nominatives (bourses obtenues dans le cadre d'un concours) dans le cadre de ce stage de recherche de cinq semaines;
- Cette bourse ne peut être versée à deux reprises à la même étudiante ou au même étudiant;
- Cette bourse ne peut être octroyée dans le cadre d'un stage en recherche prévue dans le cursus universitaire de l'étudiante ou de l'étudiant.

### Montage de la demande

La demande écrite doit être présentée par la superviseure ou le superviseur (Chercheuse ou chercheur du Centre NUTRISS **OU** professeure ou professeur de l'École de nutrition) et doit inclure les informations suivantes:

1. Formulaire de la personne candidate ;
2. Une lettre de motivation de la candidate ou du candidat (intérêt pour la recherche et justification du choix du stage et du milieu d'accueil) (max. une page);
3. Formulaire de la superviseure ou du superviseur ;
4. Relevé de notes de la candidate ou du candidat (le relevé Capsule est autorisé);
5. CV de la candidate ou du candidat (max. deux pages).

### Critères d'évaluation (note de passage : 80%)

Chaque dossier sera évalué par un comité composé de membres du Centre NUTRISS ne supervisant pas de candidates ou candidats dans le cadre du concours.

Les critères d'évaluation sont les suivants:

#### Qualité du dossier académique (15 pts)

- Ensemble du dossier universitaire
- Bourses, prix et distinctions

#### Intérêt pour la recherche (25 pts)

- Qualité de la lettre de motivation (intérêt pour la recherche et justification du choix du stage et du milieu d'accueil)

#### Projet de stage (40 pts)

- Objectifs du stage : potentiel d'apprentissage et d'acquisition de compétences
- Complémentarité du projet de stage par rapport au programme d'études
- Perspectives envisagées à la suite du stage

#### Milieu d'accueil du stage et formation offerte (20 pts)

- Pertinence des activités du milieu d'accueil
- Description des tâches qui seront déléguées à la personne stagiaire
- Niveau d'intégration de la personne stagiaire aux activités du milieu
- Ressources humaines disponibles pour encadrer la personne stagiaire

**IMPORTANT :**

À qualité égale, les candidatures provenant d'étudiantes et étudiants supervisés par des chercheuses et chercheurs en début de carrière (5 ans ou moins) seront priorisées.

**Date limite de réception des demandes**

Les superviseuses ou superviseurs devront transmettre leur demande au plus tard le 20 mars 2026 à [annie.lapointe@fsaa.ulaval.ca](mailto:annie.lapointe@fsaa.ulaval.ca). **La demande doit être complète et présentée en un seul document PDF. Une demande incomplète ne sera pas considérée. Une seule demande par superviseure ou superviseur est autorisée.**